Annexe n°1

ouest france

Société Ouest-France,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social :
10, rue du Breil, 35000 Rennes.
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Rédaction de Paris :
91, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, MM. Olivier Porte, Frédéric Aubry.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard, Benoît Le Goaziou,
Société d'Investissements et de Participations (SIPA) représentée par M. Fabrice Bakhouche,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 416 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média,
tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Société Ouest-France
- 10, rue du Breil - 35000 RENNES
- rue de la Guillauderie
44118 LA CHEVROLIERE.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0.010 kg/tonne.

PEFC

Tirage du mardi 21 juillet 2026 :
412 975

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Communauté de communes COEUR DE NACRE

Élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Bernières-sur-Mer

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 10 juillet 2026, le président de la communauté de communes Coeur de Nacre a prescrit l'ouverture et défini les modalités d'une enquête publique portant sur le projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Bernières-sur-Mer.
L'enquête publique se déroulera du lundi 17 août 2026 (à 9 h 00) au mardi 15 septembre 2026 (à 17 h 00), soit sur 30 jours consécutifs.
Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Bernières-sur-Mer, place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer.
Par décision du 5 mai 2026, Mme la Présidente du tribunal administratif de Caen a désigné Mme Françoise Chevalier, ingénieur des travaux publics de l'État retraitée, en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête publique sera consultable :
- En version papier : à la mairie de Bernières-sur-Mer (place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer) et au siège de la Communauté de communes Coeur de Nacre (7, rue de l'Église, 14440 Douvres-la-Délivrande). Le dossier pourra y être consulté aux jours et heures d'ouvertures habituels de ces établissements,
- En version dématérialisée : sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7466
Les contributions pourront être déposées :
- sur les registres papier mis à disposition en mairie de Bernières-sur-Mer et au siège de la Communauté de communes,
- sur le registre dématérialisé sécurisé : https://www.registre-dematerialise.fr/7466
- par courriel à l'adresse mail suivante : enquete-publique-7466@registre-dematerialise.fr (les contributions adressées par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous),
- par voie postale, à l'attention de Mme le Commissaire enquêteur, mairie de Bernières-sur-Mer, place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations à la mairie de Bernières-sur-Mer (salle du conseil municipal) aux jours et horaires suivants :
- lundi 17 août 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 5 septembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 15 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.

Retrouvez tous les marchés publics et privés
parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
www.centraledesmarches.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 Fax 0 820 309 009 (0,12 € la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

Communauté de communes CŒUR DE NACRE

Élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Bernières-sur-Mer

2e AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 10 juillet 2026, le président de la communauté de communes Coeur de Nacre a prescrit l'ouverture et défini les modalités d'une enquête publique portant sur le projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Bernières-sur-Mer.
L'enquête publique se déroulera du lundi 17 août 2026 (à 9 h 00) au mardi 15 septembre 2026 (à 17 h 00), soit sur 30 jours consécutifs.
Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Bernières-sur-Mer, place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer.
Par décision du 5 mai 2026, Mme la Présidente du Tribunal administratif de Caen a désigné Mme Françoise Chevalier, ingénieur des travaux publics de l'État retraitée, en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête publique sera consultable :
- En version papier : à la mairie de Bernières-sur-Mer (place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer) et au siège de la Communauté de communes Coeur de Nacre (7, rue de l'Église, 14440 Douvres-la-Délivrande). Le dossier pourra y être consulté aux jours et heures d'ouvertures habituels de ces établissements,
- En version dématérialisée : sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7466

Les contributions pourront être déposées :
- sur les registres papier mis à disposition en mairie de Bernières-sur-Mer et au siège de la Communauté de communes,
- sur le registre dématérialisé sécurisé : https://www.registre-dematerialise.fr/7466
- par courriel à l'adresse mail suivante : enquete-publique-7466@registre-dematerialise.fr (les contributions adressées par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous),
- par voie postale, à l'attention de Mme le Commissaire Enquêteur, mairie de Bernières-sur-Mer, place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations à la mairie de Bernières-sur-Mer (salle du conseil municipal) aux jours et horaires suivants :
- lundi 17 août 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 5 septembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 15 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.

Avis administratifs

7464437901 - AA

Communauté de communes CŒUR DE NACRE

Élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Bernières-sur-Mer

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 10 juillet 2026, le président de la communauté de communes Cœur de Nacre a prescrit l'ouverture et défini les modalités d'une enquête publique portant sur le projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Bernières-sur-Mer.

L'enquête publique se déroulera du lundi 17 août 2026 (à 9 h 00) au mardi 15 septembre 2026 (à 17 h 00), soit sur 30 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Bernières-sur-Mer, place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer.

Par décision du 5 mai 2026, Mme la Présidente du Tribunal administratif de Caen a désigné Mme Françoise Chevalier, ingénieur des travaux publics de l'État retraitée, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sera consultable :

- En version papier : à la mairie de Bernières-sur-Mer (place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer) et au siège de la Communauté de communes Cœur de Nacre (7, rue de l'Église, 14440 Douvres-la-Délivrande). Le dossier pourra y être consulté aux jours et heures d'ouvertures habituels de ces établissements,
- En version dématérialisée : sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7466

Les contributions pourront être déposées :

- sur les registres papier mis à disposition en mairie de Bernières-sur-Mer et au siège de la Communauté de communes,
- sur le registre dématérialisé sécurisé : https://www.registre-dematerialise.fr/7466
- par courriel à l'adresse mail suivante :

enquete-publique-7466@registre-dematerialise.fr (les contributions adressées par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous),

- par voie postale, à l'attention de Mme le Commissaire Enquêteur, mairie de Bernières-sur-Mer, place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations à la mairie de Bernières-sur-Mer (salle du conseil municipal) aux jours et horaires suivants :

- lundi 17 août 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 5 septembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 15 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.

Avis administratifs

7464439201 - AA

Communauté de communes CŒUR DE NACRE

Élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Bernières-sur-Mer

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 10 juillet 2026, le président de la communauté de communes Cœur de Nacre a prescrit l'ouverture et défini les modalités d'une enquête publique portant sur le projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Bernières-sur-Mer.

L'enquête publique se déroulera du lundi 17 août 2026 (à 9 h 00) au mardi 15 septembre 2026 (à 17 h 00), soit sur 30 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Bernières-sur-Mer, place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer.

Par décision du 5 mai 2026, Mme la Présidente du Tribunal administratif de Caen a désigné Mme Françoise Chevalier, ingénieur des travaux publics de l'État retraitée, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sera consultable :

- En version papier : à la mairie de Bernières-sur-Mer (place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer) et au siège de la Communauté de communes Cœur de Nacre (7, rue de l'Église, 14440 Douvres-la-Délivrande). Le dossier pourra y être consulté aux jours et heures d'ouvertures habituels de ces établissements,

- En version dématérialisée : sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/7466

Les contributions pourront être déposées :

- sur les registres papier mis à disposition en mairie de Bernières-sur-Mer et au siège de la Communauté de communes,

- sur le registre dématérialisé sécurisé :

https://www.registre-dematerialise.fr/7466

- par courriel à l'adresse mail suivante : enquete-publique-7466@registre-dematerialise.fr (les contributions adressées par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous),

- par voie postale, à l'attention de Mme le Commissaire Enquêteur, mairie de Bernières-sur-Mer, place de la Mairie, 14990 Bernières-sur-Mer.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations à la mairie de Bernières-sur-Mer (salle du conseil municipal) aux jours et horaires suivants :

- lundi 17 août 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 5 septembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 15 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.